



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
11 septembre – 24 septembre 2014

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca



Le gouvernement du Québec diffuse le premier rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec

QUÉBEC, le 12 sept. 2014 /CNW Telbec/ - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, ainsi que son adjointe parlementaire responsable de la Politique nationale de l'eau, M^{me} Marie-Claude Nichols, sont heureux d'annoncer la publication du tout premier Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec.

« Le gouvernement fait figure de précurseur en réunissant, dans un même bilan, tous les éléments liés à l'eau et aux écosystèmes aquatiques, notamment en matière de quantité d'eau, de qualité de l'eau, d'érosion riveraine et côtière et de biodiversité aquatique. Une telle information factuelle permettra à son tour une meilleure définition des orientations de la gestion intégrée des ressources en eau et une prise de décision éclairée en la matière », a indiqué le ministre Heurtel.

Loi sur l'eau

Adoptée en 2009, la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, communément appelée « Loi sur l'eau », vient confirmer que les ressources en eau font partie du patrimoine de la collectivité et que l'État en est le gardien, au bénéfice des générations actuelles et futures. Cette loi confie notamment au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le mandat de produire, tous les cinq ans, un rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

« La production de ce rapport gouvernemental est un processus qui a nécessité la collaboration de plusieurs organisations concernées par l'eau et les écosystèmes aquatiques. Selon les partenaires, cette collaboration a pris la forme d'un partage d'expertise, de données, d'information ou de connaissances pertinentes, ou celle d'une implication dans la production ou la validation des textes. La production du Rapport est le fruit d'une remarquable concertation. Il saura inspirer, j'en suis sûr, bien d'autres travaux et réflexions, notamment la révision de la Politique nationale de l'eau », a affirmé M^{me} Nichols.

Le Rapport décrit également les principales mesures mises en œuvre par le gouvernement du Québec afin de maintenir des écosystèmes aquatiques en santé et d'assurer le bien-être de la population.

Publié exclusivement sur le Web, ce rapport peut être consulté à l'adresse www.rapportsurleau.gouv.qc.ca.

SOURCE :

Marie-Catherine Leduc
Attachée de presse adjointe
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3911

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3991

La directive 019 sur l'industrie minière : vers un règlement
Septembre 2014
Hawa-Gabrielle Gagnon

RAPPORT PRÉPARÉ PAR HAWA-GABRIELLE GAGNON,
SERVICE JURIDIQUE DRT-2206
FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ LAVAL



LA DIRECTIVE 019 SUR L'INDUSTRIE MINIÈRE : VERS UN RÈGLEMENT

Septembre 2014

Lien pour accéder au pdf :

http://www.naturequebec.org/fileadmin/fichiers/Energie_climat/RA14-09-12_Directive19.pdf